

Disgrâce des ministres de la Guerre et de la Marine

Le 17 mai 1771 - Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C

La chute de Choiseul et de Praslin eut lieu le 24 décembre 1770, mais à quelle date la nouvelle parvint-elle à l'Isle de France ? Si l'on en croit cette lettre, ce serait le 15 mai suivant, par un des deux bâtiments arrivés de France ce jour-là. Nous préférierions vérifier cette information car la chute du ministre de tutelle était de nature à changer les relations entre le gouverneur et l'intendant. Hors, à la date du 1^{er} mai, selon Desroches, rien ne va plus : « Le 1^{er} de mai 1771, M. Poivre avait rompu décidément avec moi par une lettre qui est entre les mains de Messieurs les Commissaires, et laquelle porte tous les caractères d'une résolution prise de tout sacrifier à sa haine. »¹ On est tenté de voir une relation de cause à effet, aussi aimerait-on vérifier si un bâtiment était parvenu, porteur de la nouvelle, dès le 1^{er} mai.

Nous savons que, de mai à juillet, six bâtiments parvinrent à l'Isle de France, venant de Brest (lettre de Poivre à Crémont du 28-6-71), qu'ils avaient quitté dans les premiers jours de 1771, pour acheminer des troupes. On comptait deux vaisseaux du roi : *l'Union* et *la Seine*, et quatre bâtiments particuliers : *le Comte de Menou*, *le Dragon*, *le Fort* et *le Vaillant*. Si l'on en croit la présente lettre, les deux premiers arrivés à l'Isle de France y mouillèrent le 15 mai.

De Lorient, seul *le Curieux*, parti le 9 janvier 1771, arriva à l'Isle de France le 19 mai (Poivre à Crémont, 20 mai). Nous ignorons si ce bâtiment avait fait escale au Cap.

Suite de l'enquête, info n°1 : Nous apprenons que *l'Union* était arrivée au Cap en escale le 15 avril. Elle y avait rencontré *l'Africain* venu en ravitaillement et qui, en date du 17 avril, n'attendait que le vent pour retourner à l'Isle de France. (Base docu=>17 avril 1771 - M. de Tronjoly, capitaine de *l'Union*, traversée de France au Cap.)

Suite de l'enquête, info n°2 : Une lettre de Desroches à Poivre du 12 mai nous assure, qu'à cette date les deux flûtes, *l'Africain* et *l'Isle de France* étaient de retour de leur mission au Cap depuis plusieurs jours. (Base docu=>Sans date n°38- Lettres du gouverneur Desroches à l'intendant Poivre)

Parti du Cap après le 17 avril, on ne voit pas comment *l'Africain* aurait pu arriver fin avril à l'Isle de France ; en revanche, la flûte *l'Isle de France* avait appareillé du Cap avant que *l'Union* n'y fasse escale puisque ces deux bâtiments ne s'y sont pas rencontrés. On peut penser que c'est la flûte *l'Isle de France* qui sera arrivée à l'Isle de France avant le 1^{er} mai, porteuse de la grande nouvelle transmise par un vaisseau d'Europe rencontré au Cap.

Finalement, sans connaître le bâtiment qui a apporté la nouvelle, nous avons trouvé confirmation de notre quasi-certitude de la bouche de Desroches : « M. Poivre n'osait pas encore se montrer à découvert. Il craignait M. le Duc de Praslin. Mais vers le milieu du mois d'avril nous apprîmes les changements arrivés dans le ministère. Alors il ne garda plus de mesures, il m'écrivit une lettre que M. Auda a remise à M. Lenoir, j'y fis la réponse qui y est jointe, à laquelle il répliqua encore par une rupture ouverte qui caractérise le sacrifice qu'il a toujours fait du service du Roi à ses intérêts ». (Base docu=>Fin 1773 - Commission Lenoir - Réponses de Desroches)

Desroches se trompe cependant de quelques jours, le 27 avril il ne connaît pas la nouvelle puisqu'il rédige plusieurs lettres destinées au ministre, le duc de Praslin. On peut situer très exactement l'arrivée de la grande nouvelle entre le 28 avril, date de l'appareillage pour la France du *Triton* porteur des lettres de Desroches à Praslin, et le 1^{er} mai, date où Poivre écrit à Desroches une lettre de rupture.

A Monplaisir ce 17 mai 1771

J'étais bien malade, Mon cher Ordonnateur, lorsque j'ai reçu vos derniers paquets. J'ai chargé M. Ardibus de tous vos états de demande, et il m'a promis de vous faire passer tout ce qui dépendrait de la situation de nos magasins. Il ne m'a pas été possible, jusqu'à ce jour, de donner un coup d'œil à cette besogne. Je suis toujours à la campagne où je commence à me rétablir, et je ne retournerai au port qu'au commencement de la semaine prochaine.

¹ Base docu=>28 février 1774 - Desroches : Mémoire justificatif de son administration.

Lorsque je me porterai mieux je répondrai en détail à toutes vos lettres. J'aurais bien des choses à vous dire sur les préventions que l'on a rapportées de l'île de Bourbon contre vous, et sur les choses extraordinaires qui se sont passées ici depuis ce même retour et pendant le fort de ma maladie.

Je ne puis renvoyer plus loin de vous parler des marchés que M. le Général a faits à Bourbon pour les magasins dans les différents quartiers. Vous m'avez mal compris si vous avez cru que je désapprouvais les constructions de ces magasins, comme M. le Général m'a assuré que vous le lui aviez marqué positivement. Je vous ai écrit dans le temps, que je n'avais jamais passé ici de marché semblable à celui proposé par M. le Général à M. Desforges ; mais cela ne veut pas dire que j'ai désapprouvé la construction du magasin dont M. Desforges a bien voulu se charger. Je suis tous les jours dans le cas de traiter des affaires semblables avec M. Magon. Je laisse le Général faire les marchés tels qu'il le juge à propos, puis quand il est question de paiement, je fais dresser toutes les pièces qu'exige notre comptabilité, pour un marché en règle. C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour conserver la paix relativement à cet objet. D'ailleurs vous sentez parfaitement que lorsqu'un homme comme M. Magon veut bien se charger de quelque construction, plutôt pour nous obliger qu'en vue d'aucun profit, je ne dois pas le regarder comme un entrepreneur ordinaire. Je dois m'en rapporter à la fidélité de ses comptes pour les frais, et vous devez certainement en agir ainsi envers M. Desforges.

Je vous prie donc, Mon cher Ordonnateur, de vouloir bien prier de nouveau M. Desforges de construire le magasin qui lui a été demandé par M. le Général. Je l'en prie de mon côté par cette même occasion. C'est à vous qui avez la science des formes dans la tête à mettre toute la règle que les ordonnances exigent, pour que vos paiements, en raison de ce marché, puissent être alloués par la chambre des comptes.

Faites la même chose, je vous prie, pour les autres magasins ordonnés par M. le Général.

De tous les marchés que M. le Ch. Desroches a faits à Bourbon, je n'ai désapprouvé absolument que celui fait avec le Sr Préaudet, parce que dans l'état des choses il nous est impossible d'envoyer des bâtiments charger des bois de charpente à Bourbon.

Je me suis engagé, Mon cher Ordonnateur, à donner à M. Tabareau², directeur de votre douane, la première place vacante de garde-magasin de votre île, soit à St Denis ou aux environs, soit à St Paul ; ainsi je vous prie de ne disposer d'aucune de ces places qu'en faveur dudit Sr Tabareau. Cet employé qui est père de famille, mérite certainement toute préférence sur M. Adam qui est encore trop jeune pour être comptable. Il convient que vous employiez dans vos bureaux M. Adam encore quelque temps, et que vous donniez à M. Tabareau le magasin qu'avait ci-devant M. Barjolle.

Le Brisson est arrivé ici démâté de ses mâts de hune, avec presque tout ce qu'il avait de cargaison avarié.

Il nous est arrivé avant-hier sept vaisseaux à la fois, dont 3 de l'Inde, 1 du Cap, 1 de Mozambique et 2 de France. Ces deux derniers bâtiments, partis au commencement de janvier nous ont apporté des nouvelles incertaines au sujet de la guerre ou de la paix. Il paraît qu'on arme dans tous les ports de France, d'Espagne et d'Angleterre. Le régiment de Clare irlandais vient ici avec quelques piquets d'autres régiments. On nous annonce une escadre et la disgrâce des deux ministres de la Guerre et de la Marine. On ne connaît pas encore leurs successeurs.

M. Desroches et moi n'avons reçu aucune lettre des ministres ni des bureaux. M. Dubuq s'était retiré avant la disgrâce des ministres. M. de Clugny, intendant de Brest, est intendant général de la Marine et des Colonies. M. Truguet s'est également retiré. On croit que c'est M. de La Roque qui a la place de M. Dubuq.

L'expédition des épiceries a fait à Fontainebleau une grande et agréable sensation. Le bon M. Detcheverry, qui commandait le bateau sur lequel a été portée la toison d'or, a été fait capitaine de brûlot, a reçu la croix de St Louis, pension et gratification, avec promesse de commander le premier bâtiment qui sera expédié pour ces îles. Je serai bien récompensé de la part que j'ai eue à cette occasion si l'on m'accorde la permission de repasser en France, c'est mon unique désir.

² Poivre est déjà intervenu auprès de Crémont pour qu'il fournisse un poste à M. Tabareau (voir 14 oct. 67). Ce M. Tabareau est le frère du directeur de la poste de Lyon, frère influent qui sollicite avec insistance auprès de Poivre une bonne place pour son frère. Échange de lettres entre Poivre et lui. Voir A.N. Col E 375, vues 15-24.

Notre trésorier est obligé d'envoyer à Bourbon, pour tenir la Caisse, le Sr Flechier qui est un homme très intelligent et que je vous recommande. Je vous prie de lui procurer un logement. Il lui est dû.

Notre trésorier envoie également avec le Sr Flechier, le Sr Robineau pour l'aider pendant un couple de mois à mettre en règle la partie qui a été exercée par M. Dutravoux ; je vous prie de leur donner tous les secours qui dépendront de vous.

Je vous envoie aussi un chaufournier dont on m'a dit que vous pourriez avoir besoin, il se nomme Hamon. Messieurs du Génie qui l'ont employé ici, en rendent les meilleurs témoignages.

J'ai l'honneur d'être avec le plus inviolable attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *